Le refuge du Carrelet

Parc national des Ecrins



Refuge du Carrelet (Kinaphoto - Parc national des Ecrins)

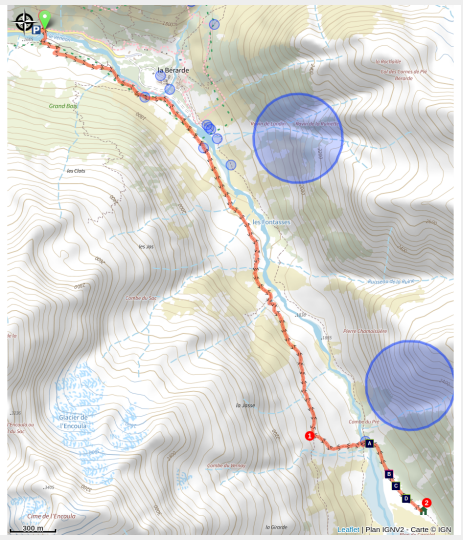

Suite aux orage du 28 août, l'accès au fond de la vallée du Vénéon n'est plus possible, après Saint Christophe en Oisans.

Randonnée le long du Vénéon qui pénètre au cœur du massif et permet de découvrir un panorama alpestre.

Au fond d’un vallon rocailleux, ce chemin remonte aux origines du Vénéon et débouche sur le plan du Carrelet. La verdure de ce "plan" contraste avec la falaise abrupte de l'Ailefroide qui domine le refuge de ses 2000 m de dénivelée.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 10.2 km

Dénivelé positif : 527 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Refuge

Itinéraire

Départ : Pont de l'ancien camping
Arrivée : Pont de l'ancien camping
Balisage : PR
Communes : 1. Saint-Christophe-en-Oisans

Profil altimétrique

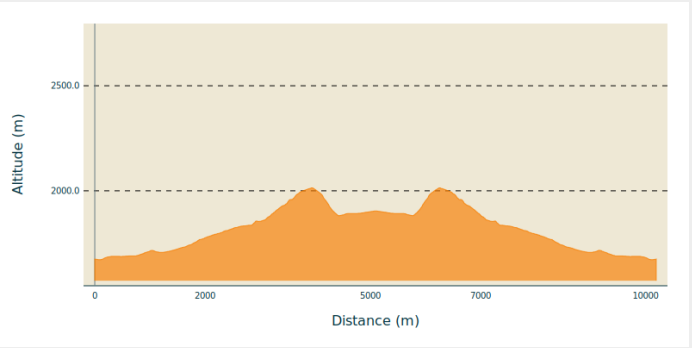

Altitude min 1672 m Altitude max 2014 m

Traverser le pont pour rejoindre l'ancien camping. Contourner le bâtiment par la droite, suivre le chemin qui traverse le terrain de camping et rejoint une piste qui longe le Vénéon. Celle-ci se transforme alors en sentier qui va s’élever à flanc de montagne sur la rive gauche du Vénéon.

1. Emprunter le sentier qui descend raide à gauche pour rejoindre le bord du Vénéon. Quelques marches raides (attention aux enfants) permettent de rejoindre la passerelle du Carrelet pour passer en rive droite. Après quelques centaines de mètres, rejoindre le refuge du Carrelet.
2. Le retour se fait par le même itinéraire.

Sur votre route...

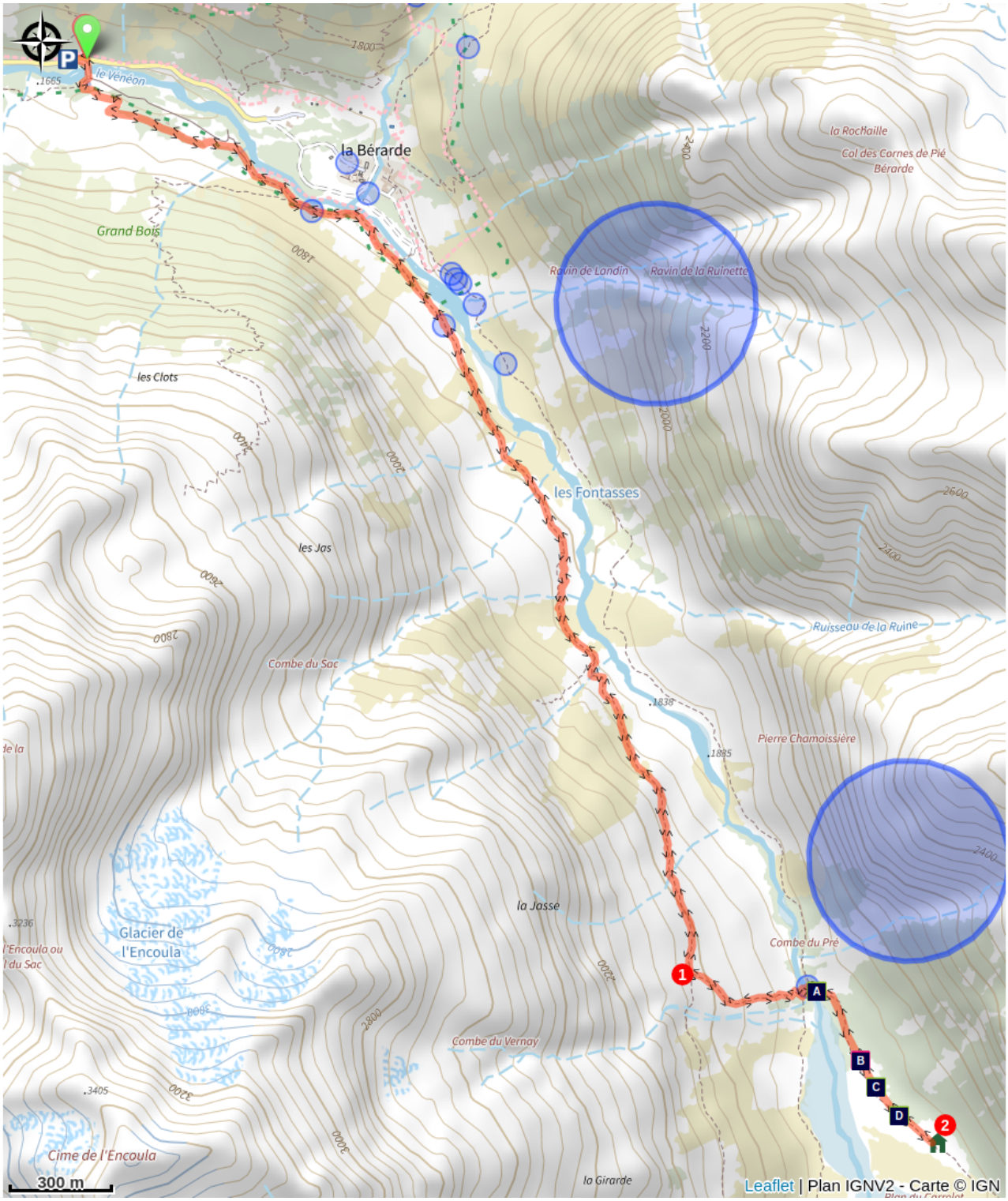

Azuré du serpolet (A)
Conquête de l'Ailefroide (B)
Pinède de pins à crochets (C)
Pin à Crochet (D)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Recommandations

Une zone d'exclusion a été mise en place par arrêté municipal interdisant de pénétrer dans l'ancien hameau de la Bérarde. Celui est donc contourné de chaque côté et le départ s'effectue au niveau du pont du camping.

Les chiens sont interdits en coeur de Parc national.

Comment venir ?

Transports

Profitez pleinement des navettes estivales fonctionnant 7 j/7 pour rejoindre tous vos départs de sentiers ! Renseignez-vous sur : https://www.oisans.com/acces-a-la-vallee-du-veneon/

Accès routier

Du 4 juillet au 31 août 2026 : des interdictions de circulation et de stationnement sont mis en place sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans. Profitez pleinement des navettes estivales fonctionnant 7 j/7 pour rejoindre tous vos

départs de sentiers ! Renseignez-vous sur : https://www.oisans.com/acces-a-la-vallee-du-veneon/

Parking conseillé

Pont de l'ancien camping

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Maison de l'Oisans et du Parc national des Ecrins
45 avenue de la République, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 03 25
https://www.bourgdoisans.com/



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Azuré du serpolet (A)

Ce papillon aux ailes bleues tachetées de noir fréquente les pelouses montagnardes et confie aux fourmis le soin d’élever ses chenilles. Il dépose ses oeufs sur sa plante hôte, le serpolet, dont les boutons floraux nourrissent la chenille jusqu’à ce qu’elle se laisse tomber au sol. Les fourmis Myrmica prennent alors le relais. Elles sont attirées par le miellat que produit la chenille et la transportent jusqu’à la fourmilière pour la traire. La chenille devient carnivore et se nourrit de jeunes larves de fourmis sans être inquiétée. Elle hiberne ainsi jusqu’au printemps. Parvenue à maturité, elle se chrysalide dans la fourmilière. Le papillon éclot et sort rapidement rejoindre l’air libre pour assurer la reproduction de l’espèce.

Attribution : PNE - Nicollet Bernard



Conquête de l'Ailefroide (B)

Par son ampleur, sa hauteur, sa raideur, la conquête de la face nord-ouest de l'Ailefroide (vue impressionnante sur la face nord-ouest d'Ailefroide qui domine le plan du Carrelet, à 3954 m d'altitude) est comparable à la célèbre face nord des Grandes Jorasses d'après Devies. La première ascension s'effectua par la cordée Devies et Gervasutti les 23 et 24 juillet 1936. Lors de la marche d'approche à partir du refuge de Temple-Ecrins, Gervasutti se cassa une côte, ce qui ne les empêcha pas de réaliser cette prestigieuse première.

Attribution : PNE - Roche Daniel



Pinède de pins à crochets (C)

La pinède de pins à crochets du Carrelet est considérée à juste titre comme une des plus haute d'Europe. En effet, elle occupe le versant jusqu'à 2400 m d'altitude. Elle se développe aussi vers le bas du fait de l'arrêt de l'activité pastorale bovine du Carrelet au début des années 1970. Progressivement, la pelouse a été colonisée par une lande à genévrier nain qui favorise l'implantation du pin à crochets.

Attribution : PNE - Nicollet Bernard



Pin à Crochet (D)

Le pin à crochet est une essence d’altitude. Cet arbre se rencontre sur les versants ensoleillés jusqu’à 2450 m d’altitude. S'il peut atteindre localement jusqu’à 15 m de hauteur, il devient beaucoup plus court et tortueux, voir buissonnant, lorsque les conditions s’avèrent difficiles. Son enracinement est solide, c’est une espèce très frugale qui supporte une période de végétation très courte, le grand froid, la neige, la sécheresse, la luminosité d’altitude, le vent et le verglas. Il peut être utilisé comme essence de reboisement d’altitude en vue de protéger certains sols et de lutter contre les départs d’avalanche.

Attribution : PNE - Lévy Frédérique